



Jeanne marchait au milieu des hommes d'armes.—Page 192, col. 2

17

LES DRAMES DE LA JUSTICE

LES VICTIMES

La position de l'un à l'armée l'avait mis trop en vue, tandis que les courageux articles d'André, en faveur de Louis XVI, avaient servi de motif à son incarcération. Mais André demanda vainement la faveur de voir et d'embrasser son frère, elle lui fut refusée. Sauveur n'apprit pas même la présence de son frère à la Conciergerie, et ce fut la voix d'un crieur public qui lui révéla le sort du "doux et vertueux André" comme l'appelait sa mère.

On ne donna point de chambres aux prisonniers. Il leur restait si peu d'heures à vivre, qu'il semblait indifférent qu'ils les passassent dans le recueillement et la solitude ou au milieu du tumulte de la foule.

Qui sait, en dépit de sa résignation, quelle amère douleur noya le cœur de Roucher en songeant à sa femme, à cette fille charmante, cette Eulalie dont il avait formé l'intelligence et le cœur ; à cet Emile, "ce petit suspect" qui avait été l'objet de la tendresse de tous à Saint-Lazare. Tandis que l'auteur des *Mois* gardait la tête ensevelie dans ses mains, Dieu vit les larmes qui, débordant de son cœur, roulaient sur ses joues ; Dieu compta les sanglots intérieurs de ce mari, de ce père, dont le nom est un de ceux qui surnagent, durant la période révolutionnaire, au milieu de tant de victimes.

Trenk ne pouvait se résigner à mourir. Cet homme qui avait langué pendant sa jeunesse et son âge mûr dans les forteresses de Prusse, dont il s'était évadé

avec autant de bonheur que d'audace ; cet ambitieux qui, fuyant la tyrannie de son maître, s'était cru sauvé quand il mit le pied en France, ne pouvait comprendre que la victime du roi de Prusse périt au nom d'un peuple qui ne jurait que par la liberté ! Quelques prisonniers entouraient les prêtres. Plus d'une fois les Jacobins, sachant avec quel dévouement ceux-ci remplissaient dans les prisons les devoirs de leur saint ministère, tentèrent de les séparer des autres prisonniers. Mais leurs efforts, pour l'obtenir de Robespierre, demeurèrent infructueux.

—Ce sont les prêtres qui leur apprennent à mourir sans se plaindre, répondait Maximilien.

Et Maximilien avait besoin qu'on ne se révoltât pas devant l'échafaud.

Les dernières confidences de l'âme au prêtre s'échangeaient ; un calme suprême descendait sur tous ceux qui allaient voir leur dernier soleil.

Quand on prévint les prisonniers qu'ils devaient se rendre au tribunal, ils se levèrent tranquillement, se serrèrent la main et se mirent en route. Ils gagnèrent les gradins destinés aux accusés, tournèrent sur une foule plus morne que d'habitude des regards tranquilles, et se tinrent prêts à répondre à Fouquier-Tinville.

Dumas présidait la séance.

Il fallut relativement peu de temps pour juger ces vingt-cinq innocents.

La sentence fut la même pour tous.

La charrette qui attendait tout attelée à la porte allait, au sortir du tribunal, les conduire à l'échafaud.

La foule entourant la sinistre cour paraissait émue de pitié. Quelques Jacobins et des Tricoteuses crièrent bien comme de coutume : A la lanterne ! et vomirent des injures contre les condamnés ; ce ne fut pas avec le débordement de colère des anciens jours qu'on vit les victimes monter dans la sinistre charrette.

Tout à coup, au milieu de cette foule, il fut possible à Chénier et à Roucher de distinguer un homme jeune, au visage pâle, qui levait avec lenteur son chapeau. Le geste fut si simple, si noble et si grand à la fois, il exprimait tant de douleur et de respect que les prisonniers en furent émus.

L'homme qui leur adressait ce suprême hommage était jeune. Son costume grossier était évidemment un travestissement.

Chénier se pencha à l'oreille de Roucher :

—C'est Henri de Civray, dit-il.

—Béni soit Dieu qui l'a sauvé et le garde à l'amour de sa mère ! répondit le père d'Eulalie.

Mais le calme, mêlé de douleur et de respect, avec lequel le peuple accueillait les condamnés, ne pouvait convenir aux juges qui les envoyaient à mort. On ne pouvait permettre à ces martyrs de quitter le monde entourés d'une sympathie mêlée de regrets. Une bande de forcenés, à la solde de Robespierre, se répandit soudainement aux abords de la Conciergerie, et leurs invectives, leurs menaces, leurs ignobles outrages se croisèrent autour des malheureux. Les furies de la guillotine vinrent à la rescousse, et bientôt s'éleva autour de la charrette, dans laquelle achevaient de monter les condamnés, un chœur de vociférations furieuses.

Les victimes ne paraissaient pas les entendre. Leur âme, en ce moment, planait bien au-dessus de cette tourbe sanglante ; si près de l'Éternité, ils achevaient de se détacher de la terre.

Presque au même moment où Henri de Civray salua ses anciens compagnons de captivité, une jeune femme, vêtue de blanc, et portant à son corsage un bouquet de mariée, se rapprocha de la charrette.

Son regard se fixa rapidement sur le jeune gentilhomme qui, bien qu'ayant le moyen de fuir, avait voulu adresser un suprême adieu à ses anciens compagnons ; une flamme rapide colora son beau visage ; et l'expression d'une reconnaissance indicible rayonna dans ses yeux.

Elle dégacha son bras de celui de l'homme qui lui servait de soutien et de guide, puis, arrachant le bouquet de fleurs d'orange qui parait son corsage, elle le lança dans la charrette comme le suprême hommage de sa pitié ; et de sa voix douce, rendue plus vibrante par l'enthousiasme d'un sentiment profond :

—Vive le roi ! cria-t-elle.

CHAPITRE XXIV

LA REVANCHE DE JEANNE

Une double exclamation de terreur et d'angoisse fut à la fois poussée par Henri et par Marcus qui s'élançèrent ensemble vers Jeanne, mus tous deux par l'impérieux besoin de la protéger. Henri de Civray saisit le premier la main droite de Jeanne, cette main qui venait de lancer dans la charrette des condamnés son bouquet de mariage, et fixant sur elle un regard fou de désespoir :

—Vous venez de vous perdre, malheureuse, ne le savez-vous pas ?

—Monsieur Henri, répondit-elle de sa voix harmonieuse dont le calme se fondait à peine dans la tendresse, ne fallait-il pas que je fusse perdue pour vous prouver que je ne vous ai pas trahi ?

Marcus enveloppa Jeanne de ses bras en jetant un regard de défi à la foule.

—C'est ma femme ! dit-il, ma femme ! entendez-vous, et je tue le premier qui l'approche.

—Nous serons deux à la défendre, ajouta Henri.

En ce moment, chacun de ses jeunes gens s'oubliait lui-même pour ne songer qu'au salut d'une femme dévouement, mais profondément aimée.